Grand Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 6 septembre 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h45.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport 1.1.3), M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Yves GUYEN (à partir du rapport 1.2.1 et jusqu'au rapport 4.1), Mme Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 4.1), M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 4.1), M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.2.1 et jusqu'au rapport 4.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 3.1), M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY (à partir du rapport 4.1), M. Pierre CONTOZ, M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 4.1)

Etaient absents : M. Nicolas GUILLEMET, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Eric ALAUZET

Secrétaire de séance : M. Nicolas BODIN

Procurations de vote :

Mandants : B. MOYSE (à partir du rapport 1.2.1), R. REYLE (à partir du rapport 3.1)

Mandataires : JL. FOUSSERET (à partir du rapport 1.2.1), P. RACINE (à partir du rapport 3.1)

Délibération n°2012/001830
Rapport n°3.1 - Réseau « Entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2012 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Courrier DOTELEC N°Réseau - Numérisé le : 18/09/2012

Réseau « Entreprendre en Franche-Comté » -
Soutien financier 2012 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président
Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « Très petites entreprises »	Montant BP 2012 : 90 000 € (enveloppe globale) Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :
Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2010-2015, le Grand Besançon a fait de l'entreprenariat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier du Grand Besançon au réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation de la 3ème session des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.
Le montant de la subvention proposée est de 5 000 €.

1. Le concept des entrepreneuriales

« Les Entrepreneuriales » est une opération née d'une initiative de « Réseau Entreprendre Atlantique », de KPMG et du Cabinet KIOSE, basés à Nantes. En 2004, les valeurs de réciprocité, de gratuité et de partage ont réuni les trois fondateurs du programme pour porter ensemble ce dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

Le challenge est ouvert à tous les étudiants et élèves de l'enseignement supérieur (à partir de Bac + 2).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :
- démystifier l'acte de créer une entreprise,
- accompagner à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain,
- découvrir le métier de créateur d'entreprise,
- acquérir des connaissances pratiques sur la démarche de gestion de projet appliquée à la création d'entreprise,
- se découvrir des aptitudes entrepreneuriales,
- manager un projet en équipe et pluridisciplinaire,
- acquérir un bagage pour son avenir professionnel,
- concourir en région pour des prix,
- bénéficier d'un réseau d'experts et de chefs d'entreprise.

C'est un programme innovant d'entraînement sur le terrain à la création d'entreprise d'une durée de 5 mois. Il est gratuit pour les établissements supérieurs et leurs étudiants. Les enseignants, qui sont les meilleurs vecteurs de promotion des « Entrepreneuriales », constituent un relais indispensable et stratégique de l'opération. Leur implication a permis d'intégrer le challenge dans de nombreux cursus de formation comme unité d'enseignement, projet tutoré ou projet professionnel. En conséquence, l'étudiant est évalué par une note prise en compte dans l'obtention du diplôme.

Courrier DOTELEC N°Réseau - Numérisé le : 18/09/2012

II. Le principe pédagogique

L'équipe pluridisciplinaire, composée de 2 à 4 étudiants, porte un concept nouveau d'activité. Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coachs, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Après 200 heures de travail sur le terrain (accompagnement par des coachs, des chefs d'entreprise, soirées de formation), les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit. Ils concourent en région pour 6 catégories de prix.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de celle de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur :

- adéquation projet / compétences - qualités complémentaires,
- pertinence de l'offre concurrentielle démontrée,
- stratégie exprimée claire et cohérente,
- pertinence du modèle d'affaires,
- cohérence du prévisionnel d'activités et de la trésorerie,
- choix du statut et plan de développement...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée sur chaque Région et récompense les étudiants de la Promotion.

III. Bilan de l'édition 2011-2012

Le bilan de l'édition 2011-2012 s'établit comme suit et les objectifs ont été atteints :

- **Objectif quantitatif** : augmenter le nombre d'équipes participantes qui est passé de 14 à 25.
  Réalisation : 31 équipes se sont inscrites, 28 (92 étudiants) ont été retenues par le comité de sélection sur un critère principal de pluridisciplinarité.
- **Objectif de diversité** : faire participer des établissements dont les spécialités diffèrent de celles des établissements déjà engagés ; passer de 11 formations différentes à 25.
  Réalisation : 20 formations différentes.
- **Objectif territorial :** les établissements du Doubs et du Territoire de Belfort ont participé à la 1ère édition. La Haute-Saône et le Jura se sont associés aux « Entrepreneuriales » pour l'édition 2011-2012 et proposeront à leurs étudiants de participer.
  Réalisation : 2 réunions en Haute-Saône et dans le Jura n'ont pas débouché sur des inscriptions.
- **Objectif qualitatif** : le programme est fondé sur le principe de gratuité avec prise en charge des frais de déplacement des étudiants venant du Jura, de la Haute-Saône et du Nord Franche-Comté.
  Réalisation : les frais de déplacement des étudiants pour se rendre notamment aux soirées Tools (soirées à thèmes animées par un professionnel) ont été remboursés.

Courrier DOTELEC N°Réseau - Numérisé le : 18/09/2012

Les actions en matière de communication engagées sont les suivantes :

- mise en valeur du financement du Grand Besançon :
  - présentation du programme aux enseignants de l'Université, des écoles, des lycées,
  - pésentation du programme aux étudiants lors de réunions d'information : à chaque présentation, les participants ont été informés du financement du Grand Besançon, le diaporama intègre les éléments et mentions obligatoires ainsi que le logo du Grand Besançon,
  - 12 réunions ont été réalisées,
- mise en valeur du financement du Grand Besançon lors de la soirée de Gala de remise des prix :
  - la soirée de Gala de remise des prix a eu lieu à l'ENSMM le 12 avril 2012 et 20 équipes ont été nominées,
  - cette soirée a rassemblé 270 personnes, dont 28 dirigeants d'entreprise, des responsables de l'enseignement supérieur et des étudiants issus de tous les campus de la région,
  - sur le carton d'invitation de cette manifestation le logo du Grand Besançon était imprimé en qualité de partenaire financeur.

IV. Edition 2012-2013

Objectif de pérennisation du programme, conforté par trois facteurs :

- l'évaluation par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur comme programme innovant de qualité,
- le déploiement national du programme des « Entrepreneuriales »,
- le succès rencontré en Franche-Comté pour les deux premières éditions :
  - demande des étudiants : doublement des projets entre 2011 et 2012,
  - participation de l'Université (IAE, droit, médecine, LEA), du rectorat (lycées professionnels) et des établissements d'enseignement supérieur de la région (ENSMM, UTBM, ESTA, IMEA...),
  - le volontariat des chefs d'entreprise pour accompagner les porteurs de projets étudiants.

Les points forts du programme reconnus par l'ensemble des partenaires sont :

- la gratuité pour les étudiants,
- la pluridisciplinarité,
- l'apprentissage du terrain,
- l'engagement des étudiants,
- l'accompagnement bénévole par des chefs d'entreprise.

Objectifs qualitatifs :

- renforcer la pluridisciplinarité pour l'apprentissage du travail en équipe, qui est la réalité de la vie en entreprise,
- diversité : élargir l'action à de nouvelles formations et facultés.

Objectifs quantitatifs :

- augmenter le nombre d'étudiants participants (30 équipes),
- augmenter le niveau des récompenses en offrant aux équipes gagnantes des voyages d'études à l'étranger dans le domaine de l'entreprenariat (exemple : semaine économique de la Francophonie au Québec).

Courrier DOTELEC N°Réseau - Numérisé le : 18/09/2012

Budget prévisionnel

Poste de dépenses	Budget Réel 2011-2012 (en €)	Budget prévisionnel 2012-2013 en (€)
Coordination Régionale	20 000	12 000
Coaching 600 € / équipe	15 000	23 000
Gestion administrative	24 000	22 000
Soirée de gala et prix	17 000	19 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE 200 € / équipe	5 000	5 000
Total	**81 000**	**81 000**

Poste de Ressources	2011-2012	2012-2013
Région Franche Comté	15 000	15 000
Caisse des Dépôts	5 000	5 000
EPCI ***Dont CAGB : 5000 €***	15 000	15 000
Sponsors privés	28 000	28 000
FEDER	18 000	18 000
Total	**81 0000**	**81 000**

La participation du Grand Besançon reste inchangée à hauteur de 5 000 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2012-2013 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 18 SEP. 2012

Courrier DOTELEC N°Réseau - Numérisé le : 18/09/2012